

Bibliobox — Lab en Bib (2016)

Qu'est-ce que c'est ?

La Bibliobox est un dispositif nomade d'échange et de partage de fichiers accessibles par téléchargement. La BiblioBox génère un réseau autonome déconnecté d'Internet qui permet le partage et la discussion de façon anonyme. La Bibliobox est une déclinaison bibliothéconomique d'un autre projet : la Piratebox.

La Bibliobox fonctionne grâce à un routeur dont l'usage initial a été détourné. On y ajoute une clé USB qui sert d'espace de stockage des fichiers. Pour se connecter à la BiblioBox, il suffit d'activer le wifi de son appareil et de sélectionner le nom du réseau de la BiblioBox. Quand un utilisateur se connecte au réseau de la Bibliobox et ouvre son navigateur, il est directement redirigé vers la page d'accueil du dispositif. A partir de son navigateur, l'utilisateur peut télécharger les contenus (musique, films, livres...) disponibles dans la BiblioBox. Ce dispositif est accessible depuis tout appareil équipé d'une carte wi-fi : smartphone, ordinateur portable, tablette. En fonction de l'appareil utilisé, il est parfois nécessaire de recourir à des applications mobiles pour pouvoir lire le fichier téléchargé. Par exemple, si vous proposez des BD en téléchargement dans la BiblioBox, il faudra être en mesure de renvoyer l'utilisateur vers une application de lecture capable de prendre en charge le format particulier de la bande dessinée numérique. (CBZ ou CBR). Une fois connecté au réseau de la BiblioBox, l'utilisateur ne peut pas consulter ses mails ou effectuer une recherche sur Internet. Elle fonctionne comme un circuit fermé.

Est-ce légal ?

La Bibliobox est tout à fait légale. La loi n'interdit pas le partage de fichiers. En revanche, toutes les œuvres ne peuvent pas être diffusées via la Bibliobox. Il faut qu'elles soient dans le domaine public ou publiées sous licences libres. Par conséquent, ce dispositif est un excellent moyen de mettre en avant le domaine public et permet aux bibliothécaires de se positionner en tant qu'acteur investi dans la promotion des biens communs de la connaissance.

Qui met à disposition les contenus ?

Ce sont les bibliothécaires qui repèrent, trient et sélectionnent les contenus à mettre à la disposition des usagers. En revanche, une politique de co-construction avec les usagers peut être envisagée. Le choix des œuvres mises dans la BiblioBox peut aussi être réalisé par les usagers de la bibliothèque. Cette modalité relève de la volonté de l'établissement de faire participer l'utilisateur.

Dans quel cadre s'en servir ?

La BiblioBox est un dispositif très souple qui peut se décliner de multiples façons. Il appartient aux professionnels de réfléchir à la manière de s'en servir. Elle n'est pas une finalité, ce n'est qu'un prétexte pour proposer des contenus au format numérique aux usagers. La BiblioBox ne se suffit pas à elle-même, elle nécessite un fort travail de médiation et d'accompagnement auprès des usagers. La multitude des contenus libres disponibles sur le Web permet d'utiliser la BiblioBox dans différentes occasions. On peut la rattacher à des événements culturels nationaux ou locaux (Printemps des poètes, commémoration nationale, fête de la musique, mois du film documentaire...). De plus, si l'établissement n'en dispose pas, la BiblioBox est l'occasion d'introduire des ressources numériques dans la bibliothèque. Enfin,

la BiblioBox est un appareil portable et par conséquent mobile. Ces caractéristiques en font un atout pour des animations hors les murs (Par exemple : opération lecture numérique à la plage avec la BiblioBox)

Où puis-je en acheter ?

La BiblioBox ne se trouve pas dans le commerce. Il faut la configurer soi-même. Un des atouts de la BiblioBox est son coût relativement bas. Le matériel pour constituer une BiblioBox coûte entre 70 et 80 euros. Il faut contacter les fournisseurs de matériels informatiques pour savoir s'ils vendent de quoi fabriquer sa BiblioBox.

Matériel nécessaire

Est-ce compliqué de la configurer ?

Les premières versions de la BiblioBox étaient assez longues et compliquées à paramétrer. Depuis la version 2 de la BiblioBox, l'installation est devenue simple et très rapide. En une quinzaine de minutes, la BiblioBox est opérationnelle.

Puis-je mettre à jour le contenu de la BiblioBox ?

Il existe deux façons de mettre à jour le contenu de la BiblioBox. La manière la plus simple consiste à supprimer et copier directement sur la clé USB les fichiers qui nous intéressent. La seconde méthode, légèrement plus compliquée, nécessite d'utiliser un logiciel de FTP (File Transfert Protocol) qui permet de copier ou d'effacer le contenu sur la clé USB.

Est-ce personnalisable ?

La BiblioBox est entièrement personnalisable. Il est possible de définir le nom du réseau Wi-fi, de changer le menu, d'éditer la page d'accueil. Les pages sont développées en HTML, les modifications ne sont pas difficiles. Un certain nombre de tutoriel sont disponibles sur le site bibliobox.net.

A-t-on la possibilité de savoir qui se connecte à la BiblioBox ?

La BiblioBox est un dispositif qui garantit l'anonymat. Toutefois, elle génère des statistiques qui permettent de connaître le nombre de connexions par jour et le nombre de fois qu'un document a été téléchargé. En outre, un module « Top téléchargements » est disponible et indique les documents qui ont été le plus téléchargés.

Où puis-je trouver de la documentation ?

Une communauté s'est développée autour de la BiblioBox. Le Web regorge de sites, souvent en anglais, dédiés à ce dispositif. En France, il existe un groupe Facebook www.facebook.com/groups/bibliobox/ puis un site bibliobox.net qui se présente comme un « site communautaire pour partager et échanger sur l'expérience de BiblioBox en bibliothèque ». Ce site propose des tutoriels pour configurer et personnaliser sa BiblioBox ainsi qu'un forum de discussion qui permet de partager son expérience, de poser des questions, de demander des précisions. C'est aussi sur [BiblioBox .net](http://BiblioBox.net) que l'on pourra trouver des sites permettant de télécharger des contenus pour la BiblioBox.

Quelles sont les bibliothèques qui ont mis en place des bibliobox ?

Plusieurs établissements ont mis en place des bibliobox en France :

- Bibliothèque Vaclav Havel – Paris
- Bibliothèque Louise Michel – Paris
- Médiathèque Pablo Neruda - Malakoff
- Bibliothèque Dumont - Aulnay-sous-bois
- Médiathèque François Mitterrand – Ullis
- Bibliothèque Départementale des Yvelines
- Bibliothèques de Montpellier
- Médiathèque d'Orléans
- Médiathèque départementale d'Ille-et-Vilaine.

Retrouvez l'ensemble des bibliothèques qui ont mis en place une bibliobox sur le site bibliobox.net . N'hésitez pas à prendre contact auprès de ces établissements pour avoir un retour d'expérience de la bibliobox. Ils pourront également vous conseiller dans la mise en œuvre de votre projet.